

23 septembre 2025

CE DOCUMENT N'EST PAS DESTINE A ETRE COMMUNIQUE, PUBLIE OU DIFFUSE, AU CANADA, EN AFRIQUE DU SUD, EN AUSTRALIE, AU JAPON, AUX ETATS UNIS OU A UNE « U.S. PERSON » (TELLE QUE DEFINIE DANS LA « REGULATION S » EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE) OU DANS UN QUELCONQUE PAYS DANS LEQUEL LA COMMUNICATION, PUBLICATION OU DIFFUSION DU PRESENT COMMUNIQUE EST ILLEGALE

RENAULT GROUP EMET AVEC SUCCES SES PREMIERES OBLIGATIONS VERTES POUR 850 MILLIONS D'EUROS

Boulogne-Billancourt, le 23 septembre 2025 – Renault Group annonce le succès d'un premier placement d'obligations vertes d'un montant de 850 millions d'euros venant à échéance le 30 septembre 2030 avec un coupon de 3,875%.

Cette émission a été largement sursouscrite, démontrant la confiance des investisseurs crédit dans la stratégie de Renault Group et sa capacité à poursuivre et accélérer sa transformation en s'appuyant sur les solides fondamentaux issus du plan stratégique Renaulution.

Les fonds levés serviront à financer et refinancer des investissements liés aux projets éligibles tels que définis dans le *Sustainable Bond Framework*.

Ces obligations vertes ont été émises dans le cadre du Prospectus de Base en date du 7 mai 2025, de son Supplément en date du 3 septembre 2025 et du *Sustainable Bond Framework* publié en février 2023. Le *Sustainable Bond Framework* et le *Second Party Opinion* sont disponibles dans la rubrique « Dette et notations » du site internet de Renault Group https://www.renaultgroup.com/finance/dette-et-notations/.

L'ambition de Renault Group est d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici 2040 et dans le monde d'ici 2050, avec des jalons d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, Renault Group s'appuie sur un plan d'actions concret portant sur la réduction des émissions de la phase d'usage des véhicules, de la production des composants (matériaux, batteries et logistique) et de ses usines.



RENAULT GROUP RELATIONS MEDIAS

François Rouget +33 6 23 68 07 88 francois.rouget@renault.com

RENAULT GROUP
RELATIONS INVESTISSEURS

Florent Chaix +33 6 07 88 83 05 florent.chaix@renault.com

À propos de Renault Group

Renault Group est aux avant-postes d'une mobilité qui se réinvente. Le Groupe s'appuie sur la complémentarité de ses 4 marques – Renault, Dacia, Alpine, Mobilize – et propose des solutions de mobilités durables et innovantes à ses clients. Implanté dans 114 pays, Renault Group a vendu 2,265 millions de véhicules en 2024. Il réunit plus de 98 000 collaborateurs qui incarnent au quotidien sa Raison d'Être, pour que la mobilité nous rapproche les uns des autres.

Prêt à relever des défis sur route comme en compétition, le Groupe est engagé dans une transformation ambitieuse et génératrice de valeur centrée sur le développement de technologies et de services inédits, et d'une nouvelle gamme de véhicules encore plus compétitive, équilibrée et électrifiée. En phase avec les enjeux environnementaux, Renault Group a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici à 2040.

Davantage d'information: https://www.renaultgroup.com/fr/

INFORMATIONS IMPORTANTES - AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres financiers aux États-Unis d'Amérique ou dans toute juridiction dans laquelle des restrictions sont applicables. Les titres ne seront pas et n'ont pas été enregistrés conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis d'Amérique en l'absence d'un tel enregistrement ou de l'application d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Il n'y aura pas d'offre au public des titres aux États-Unis d'Amérique. Le présent Communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (EU) 2017/1129, tel qu'amendé (le "Règlement Prospectus"). Le présent communiqué ne constitue pas une offre de titres en France ni à l'étranger. Les obligations font l'objet d'un placement privé en France auprès d'investisseurs qualifiés tels que définis à l'article 2(e) du Règlement Prospectus et conformément à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, et hors de France (à l'exception du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Japon et des Etats-Unis). Aucune démarche ne sera entreprise par Renault Group dans le cadre du présent placement en vue de permettre une offre au public (autrement qu'à des investisseurs qualifiés) en France ou à l'étranger. Au Royaume-Uni, le présent communiqué ne peut être diffusé qu'auprès d'investisseurs qualifiés tels que définis à l'article 2 du règlement (EU) 2017/1129 en ce qu'il fait partie du droit national du Royaume-Uni en vertu du European Union (Withdrawal) Act 2018 dans les circonstances où la section 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000 ne s'applique pas. La diffusion du présent communiqué est interdite dans tous pays où cela pourrait constituer une violation de la législation applicable.